



Fédération des Centres
sociaux et Socioculturels
de France [FCSF]



Métiers en tension

En résumé :

Face à la situation socio-économique du pays, les métiers du social connaissent une situation de forte tension qui ne les rend pas aptes à réagir efficacement. Dans tous les secteurs, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir, et de moins en moins stables, avec un fort turn-over et la multiplication des contrats courts. Par ailleurs, les professions de l'action sociale sont marquées par un fort taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Cette situation est due à plusieurs facteurs : la faible reconnaissance et rémunération des métiers, les conditions de travail contraignantes, et enfin la perte de sens avec une managérialisation du social qui éloigne des missions d'accompagnement des personnes et des groupes.

Pour développer :

Face à la situation socio-économique du pays, les métiers du social connaissent une situation de forte tension qui ne les rend pas aptes à réagir efficacement aux attentes des publics.

Comment se caractérise cette situation de tension dans les métiers du social?

D'abord, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir. Au sein de l'éducation populaire, le FONJEP évoque 10% de postes non pourvus, tandis que les acteurs de la branche ALISFA évoquent des difficultés à recruter : 25% d'entre eux déclarent avoir renoncé à lancer des projets de recrutement ces dernières années.

Ensuite, la stabilité manque : les contrats courts sont privilégiés, ce qui oblige à former continuellement de nouveaux salariés et mettent à mal les collectifs de travail, pourtant au

cœur des logiques de l'action sociale. Ainsi, seulement 24% des embauches au sein de la branche ALISFA se font en CDI.

Enfin, un rapport du CESE de 2021 évoque les risques psycho-sociaux, et pointent une "très nette surreprésentation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les professions de l'action sociale". Ces phénomènes risquent de s'aggraver dans les années à venir face aux volumes importants de départs à la retraite.

Comment expliquer cette situation?

Au cœur de cette tension, on retrouve la question de la valorisation. La qualification des acteurs est peu reconnue et la rémunération reste faible, avec un salaire moyen de 13,9€/h dans le secteur animation de la branche ALISFA. Les associations de la cohésion sociale offrent en moyenne des taux de rémunération plus faibles que le secteur public ou celui du privé lucratif. Cette situation empire : le point d'indice des principales conventions collectives du secteur a évolué plus faiblement ces dernières années que celui du SMIC. Relativement au cours de la vie, il est même possible de parler de baisses de salaire.

Ensuite, les conditions de travail sont jugées contraignantes, avec des horaires qui peuvent être en décalé par rapport à d'autres secteurs, que ce soit au sein d'une journée ou dans la semaine, avec des activités les samedis et dimanche.

Enfin, ces métiers traversent une perte de sens. Les acteurs font part d'une diminution de la part de travail de terrain et d'accompagnement en direct des personnes et des groupes, remplacée par la multiplication des situations d'urgence à régler, mais aussi par les formes de reporting à réaliser. Les mécanismes de management à l'acte ou au projet ont profondément modifié les manières d'exercer les métiers de l'animation socio-culturelle.

Ainsi, si une réponse en termes de revalorisation salariale est aujourd'hui indispensable, elle ne peut se réaliser sans prendre en considération la manière dont s'organise, concrètement, le financement de ces secteurs, qui s'apparente à une marchandisation du social.

Sources principales

- **Rapport CESE 2022 sur les métiers de la cohésion sociale :**
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_12_metiers_cohesion_sociale.pdf
- **Les métiers en tension et les besoins dans le secteur de l'éducation populaire, rapport FONJEP / Hexopée :** https://proapn.org/IMG/pdf/enquete_education_populaire_et_difficultes_de_recrutement.pdf
- **Les métiers en tension, panorama thématique ALISFA / CPNEF 2021**
http://www.cpnef.com/images/stories/maquette/observatoire/notes-cadrage/Panorama/Panorama_2021.pdf

Quelques chiffres et citations

Perte de sens et reporting : “Ce reporting extrêmement chronophage car il favorise un mécanisme managérial « à l’acte » ou au projet sans rapport avec la réalité de l’accompagnement, a un effet négatif sur le temps affecté aux personnes accompagnées.” Rapport CESE, p63

Problème de la rémunération : Secteur animation de la branche ALIFA, salaire horaire brut moyen de 13,9€ (rapport thématique ALISFA - métiers en tension 2021). Le point d’indice des principales conventions collectives du secteur a évolué plus faiblement que celui du SMIC. “Le taux directeur de l’évolution salariale que les lois de financement de la sécurité sociale ont permis s’est limité à 1,09% quand le SMIC a quant à lui évolué en moyenne à 1,35% sur 20 ans” Rapport CESE p73.

Attractivité et concurrence : Le champ du privé non lucratif de la cohésion sociale accuse un retard en matières de rémunération de :

- 31% par rapport au secteur privé
- 40% par rapport au champ de la santé humaine
- 6,8% par rapport au reste du secteur associatif

Au sein de l’animation, “la concurrence des salaires entre le public et le privé joue en la défaveur du secteur privé non lucratif, aggravant de fait, sa perte d’attractivité” rapport CESE, p75

Des postes de plus en plus difficiles à pourvoir : 10% de postes non pourvus selon un rapport du FONJEP - Hexopée. Plus précisément dans la branche ALISFA : 55% des structures déclarent avoir des difficultés à recruter, 25% déclarent avoir déjà renoncé à lancer des projets de recrutement (27% dans le secteur socio-culturel de la branche) (Panorama thématique CPNEF ALISFA - Les métiers en tension - 2021). Les postes de direction sont les plus concernés avec un problème de manque de main d’œuvre diplômée disponible.

Offre et demande : dans certains secteurs, c’est la forte augmentation de l’offre qui crée le manque de main d’œuvre. Par exemple : augmentation de 40% du nombre d’établissements d’accueil petite enfance en France entre 2011 et 2019, soit une augmentation plus forte que l’augmentation du nombre de nouveaux diplômés disponibles sur le marché (rapport thématique ALISFA - métiers en tension 2021)

turn over important, contrats plus courts : La majorité des recrutements sur une année au sein de la branche ALISFA se font en CDD, souvent des CDD remplacement. Dans le secteur animation de la branche : 24% de CDI, 26% d’embauches à temps plein (rapport thématique ALISFA - métiers en tension 2021).

risques psycho-sociaux et sinistralité : “très nette surreprésentation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les professions de l’action sociale” Rapport CESE p83.